

MRUGALA Karine

La Langue Occitane

Licence de Sciences du Langage

U.V. de

Linguistique Comparée des Langues Romanes

Février 1997

SOMMAIRE

1. INTRODUCTION	3
2. DOMAINE GEOGRAPHIQUE DE L'OCCITAN	3
2.1 Répartition géographique de l'occitan	3
2.2 Explications concernant cette répartition	4
3. SPECIFICITES LINGUISTIQUES DE L'OCCITAN	5
3.1 Les traits phonétiques	5
3.2 Les traits morphologiques	7
3.3 Les traits lexicaux	8
3.4 Le trait syntaxique	8
4. LES DIALECTES OCCITANS	8
4.1 Le Nord-occitan	8
4.2 L'occitan méridional	9
4.3 Le Gascon	9
5. L'EVOLUTION HISTORIQUE DE L'OCCITAN	9
5.1 Prestige de l'occitan	9
5.2 Décadence de l'occitan	9
5.3 Renaissance de l'occitan	10
6. CONCLUSION	10

LA LANGUE OCCITANE

1. INTRODUCTION

L'Occitanie représente depuis le Moyen Age, le second versant de la culture romane en France. L'occitan, qui fut d'abord appelé langue romane puis gallo-roman méridional ou langue d'oc, est aujourd'hui considéré comme une langue ethnique par rapport aux langues dites nationales telles que le Français, l'Anglais, l'Espagnol...

C'est à dire une langue parlée par quelques uns mais pas reconnue officiellement.

L'occitan est une des langues ethniques de France, c'est la plus importante et la plus proche du Français puisque de même origine, de plus c'est celle qui interfère le plus avec la culture nationale au niveau de l'expression culturelle et humaine.

La langue d'oc est constituée de plusieurs dialectes tels que le Provençal, le Gascon, le Limousin...

Nous étudierons donc ces différents dialectes ainsi que le domaine géographique de l'occitan, sa spécificité linguistique et son évolution historique.

2. Domaine Géographique de l'occitan

2.1 Répartition géographique de l'occitan

Voir les cartes n°1, n°2, n°3 et n°4.

La carte n°1 présente les différentes langues d'oc, selon les régions.

La carte n°2 présente les villes où l'on parle l'occitan.

Les cartes n°3 et 4 sont les mêmes mais les époques sont différentes : La carte n°3 est plus récente (extrait du cours comparée de Mme Van Peteghem) alors que la carte n°4 est de 1963 (extraite de "la Langue occitane" par M. P. Bec).

Ces 2 cartes montrent la limite entre la langue d'oïl et la langue d'oc. Cette limite est pratiquement inchangée depuis le moyen-âge, il s'agit d'une vaste courbe englobant les montagnes et plateaux du Limousin, les massifs Auvergnats et les montagnes du Dauphiné avec deux inflexions : à l'ouest dans les plaines du Poitou et de la Saintonge; à l'est, dans la vallée du Rhône. On voit également qu'il existe ce qu'on appellera "zone d'interférences entre oc et oïl" sur la carte n°3 ou "croissant" sur la carte n°4, en fait cette zone présente des traits intermédiaires entre les 2 langues, elle est constituée de parties des provinces d'Angoumois, Poitou, limousin, Berry, Manche, Auvergne et Bourdonnais.

2.2 Explications concernant cette répartition

La limite oc/oïl peut en premier lieu s'expliquer par la structure géographique du midi, en effet, le pays d'oc est constitué de massifs montagneux (Massif Central, Pyrénées, Alpes) qui ne facilitent pas les mouvements de population; d'ailleurs, on constate que les zones où la limite oc/oïl descend le plus bas vers le sud, correspondent à des terrains où la pénétration est plus facile : les plaines du Poitou et de la Saintonge vers l'Aquitaine et la vallée du Rhône vers la Provence.

Cependant, cette structure géographique n'est pas la seule explication à cette limite oc/oïl; en effet, il existe deux grandes théories; celle des *substrats* défendue par **Auguste Brun** et celle des *Superstrats* défendue par **Walther Von Wartburg**.

Selon **Auguste Brun**, les pays d'oïl ont toujours été occupés par des civilisations d'Europe centrale alors que les pays d'oc étaient occupés par des cultures venues d'Espagne et d'Afrique (les Ibères, les Ligures...); ainsi, à partir du Vème S avant Jésus-Christ, dès l'invasion Gauloise, les habitudes linguistiques des occitans n'ont pas été modifiées par les Gaulois qui ont juste réussi à imposer leur autorité politique.

De plus, toujours d'après **A. Brun**, les occitans du midi ont des attaches plus anciennes avec le sol (car il y a eu moins de mouvements de population à cause de la structure géographique du midi) que les occupants du Nord qui ont connu beaucoup plus de renouvellements ethniques et donc beaucoup plus d'innovations c'est pourquoi le roman d'occitanie (comme celui d'Espagne ou d'Italie) est resté beaucoup plus proche du latin que celui de la Celtica et de la Belgica.

Par contre, selon la théorie des *Superstrats* de **Walter Von Wartburg**, le gallo-roman naissant était, avant les grandes invasions, le même au sud qu'au nord et ça serait un superstrat germanique, notamment celui des Francs dans le nord et celui des Burgondes dans les pays actuellement franco-provençaux, qui aurait provoqué cette importante scission dans le roman de l'ancienne Gaule. En effet, le germanique et le roman ont coexisté pendant plusieurs siècles en Gaule du nord jusqu'au moins le IXème siècle et plus tard encore dans certaines régions. Il y eut donc un véritable bilinguisme entre deux rythmes linguistiques, deux systèmes articulatoires et phonologiques; deux lexiques qui se compénétrèrent...

Ainsi, quand le germanique disparut des pays d'oïl, il laissa dans le latin des Royaumes Franc et Burgonde de si importantes traces qu'elles marquèrent une fois pour toutes la rupture définitive avec l'occitan et les Idiomes Ibéro-Romans.

Cette influence germanique se manifesta notamment dans la diphtongaison. Par exemple, seul le français différencie les voyelles des syllabes libres de celles des syllabes entravées, voyelles qui se conservent en oc à la différence des autres langues néo-latines. Cette différenciation vocalique *qualitative* qui repose très probablement sur une différenciation *quantitative*, serait manifestement due, selon W Von Wartburg, à une influence Franque.

En effet, les germains distinguaient les voyelles longues des brèves ce qui renforça un *bouleversement quantitatif* dans la langue des francs; ce bouleversement se développa dès le IV^{ème} siècle allongeant d'une manière intense les voyelles en syllabes ouvertes, cet allongement par suite d'une diminution de tension articulatoire, provoqua la diphtongaison française. De plus, ces phénomènes phonétiques se sont réalisés à partir du V-VI^{ème} siècle à l'intérieur de l'espace géographique occupé par les Francs et les Burgondes.

Ainsi, ces théories ne sont pas négligeables et toutes deux sont valables puisqu'on peut dire que le superstrat germanique n'a fait que renforcer une différenciation déjà latente. Enfin, il faut noter que cette explication n'est qu'une tentative d'explication car cette question de la limite oc/oïl suscite encore de nouvelles hypothèses notamment celle du romantisme Allemand Bodo Müller pour qui, cette limite oc/oïl est due à une différenciation dans la romanisation qui aurait connue deux vagues différentes de part et d'autre de la ligne de démarcation : "Le midi jusqu'à la zone de la Loire garde ou reçoit à l'ouest, par l'intermédiaire du bassin de la Garonne, un latin plus archaïque; le Nord reçoit, d'abord par l'intermédiaire de Lyon, plus tard par l'intermédiaire d'un centre plus septentrional, un latin plus progressif. Les deux vagues se contactent enfin, assez tard, sur les bords de la Loire". De plus, l'occitan possède, par exemple, 550 mots hérités du latin qui n'existent ni dans les parlers d'oïl ni en franco-provençal. Ainsi d'après B. Müller, la recherche future devrait s'orienter dans une nouvelle direction : "La bi-partition linguistique de la France commence avec la romanisation même".

3. Spécificités linguistiques de l'occitan

Ces spécificités ont notamment été étudiées par **Ronjat** qui a fait porter sa caractérisation sur 19 traits convenablement choisis : onze phonétiques, cinq morphologiques, un syntaxique et deux lexicaux.

3.1 Les traits phonétiques

1°) Absence ou rareté des voyelles fermées [a, o, ö]; type français : *pâte, rose, yeux...* Ces voyelles peuvent exister en occitan mais n'y jouent, en général, aucun rôle phonologique. Le Méridional parlant français ouvre spontanément ces voyelles, ce qui est une des caractéristiques les plus saillantes de son accent.

2°) Présence de la voyelle [ü]. La palatalisation de **u** latin en [ü] (ex : **LUNA**>occ. *Luna*, fr. *Lune*) est un trait général de l'ensemble du gallo-roman qu'il a en commun avec les idiomes rhétiques et les dialectes de l'Italie du Nord.

3°) Voyelles nasales conservant le timbre de la voyelle orale correspondante. La nasalité de la voyelle n'est que partielle et toujours suivie d'une résonance consonantique.

exemple : la prononciation méridionale des mots français tels que : pain, brun, bon, banc est encore là un trait caractéristique de l'accent du midi.

4°) Diphtongaison des voyelles latines **e**, **o** uniquement conditionnée par la séquence d'un **yod** ou d'un **[w]**

exemples :

VETULU>*vielh*

NOCTE>*nueit/nuech/nuoch*

DEU>*dieu...*

Dans tous les autres cas, les voyelles du latin vulgaire sont solidement conservées : **e**>**è** (è ouvert du fr. *tête*), **o**>**o** (o ouvert du fr. *botte*).

exemples :

DECEM>*dètz*

CELU (classique CAELUM)>*cèl*

CULTELLU>*cotèl*

MEL>*mèl*

OPERA>*obra*

PORTA>*porta*

Du point de vue vocalique, l'occitan est une langue romane très conservatrice et s'oppose radicalement au français qui sous l'influence probablement germanique, a considérablement allongé puis diphtongué ses voyelles en position libre.

5°) Pas de diphtongaison des voyelles du latin vulgaire **[e,o]** fermées=latin classique **e,i;o,u**. Même remarque que pour 4°).

exemples :

TRES>*tres* (trois)

DEBERE>*dever* (devoir)

FIDE>*fe* (foi)

FLORE>*flor*>**[flur]** (fleur)

6°) Fermeture jusqu'à **[u]** de latin vulgaire **[o]**

exemples :

DOLORE>vx. *dolor*>mod. **[dulur]** (douleur)

FLORE>vx. *flor*>**[flur]**.

Cette fermeture qui a dû se généraliser en occitan au cours du XIV^{ème} siècle, atteint également une partie importante du Catalan de France.

7°) Maintien, hors cas particulier, de **a** accentué latin, quelles que soient les précessions.

exemples :

PRATU>*prat*

CAPRA>*cabra/chabra*;

fr. pré, vx. fr. *chievre*>chèvre

fpr. *pra*, *chievre*.

L'occitan s'oppose donc, là encore au français; le franco-provençal qui palatalise les a seulement derrière palatale (**CAPRA**>*chievre*) occupe donc une position intermédiaire. Pour la palatalisation conditionnée de a + yod en gascon et en ibéro-roman.

8°) Solidité du **-a** final atone (quelle que soit sa prononciation actuelle) passé à a en français.

exemples :

CATENA>*cadena* (chaîne.phon.sèn)

PORTA>*porta* (porte.phon.port)

D'où fréquence en occitan des paroxytons (mots accentués sur l'avant-dernière syllabe), et rythme nettement "méridional" de la phrase occitane, s'opposant au français qui a perdu tout accent de mot (autre qu'expressif) et ne connaît plus qu'un accent de phrase. Dans le même sens va la variété des autres voyelles atones : [-e,-u,-i]

exemple : *piuse, carrosco, canti*.

9°) Solidité des voyelles prétoniques [**e ou a**]. L'occitan ignore absolument les syncopes françaises (type e muet).

Comparer fr.petite, phon.[ptit] et occ.petita, phon.[pétito, -a]; cette tendance du français rejoint d'ailleurs celle qui figure au n° 8; si bien qu'une phrase du type : "Une petite femme sur la fenêtre", phon.[ün ptit fam sür la fnètr] avec ses sept syllabes toutes atones (quant à l'accent de mot), a un schéma rythmique tout à fait différent de l'occitan : "una petita femma sus la finèstra", avec ses douze syllabes d'intensité inégale mais toutes clairement articulées. C'est ce rythme conservateur qu'on retrouvera en français local qui rend si particulier l'accent des méridionaux.

10°) Pas de proparoxytons (mots accentués sur l'antépénultième) sauf en niçois.

Sous cet aspect, l'occitan s'oppose à l'Italien et à l'Espagnol.

11°) Fermeture de [**o**] prétonique jusqu'à [**u**] en toute position comme en Français et en Catalan.

3.2 Les traits morphologiques

1°) Conservation d'une flexion verbale restée assez près du latin et entraînant l'inutilité du pronom personnel sujet.

2°) Système verbal original dont l'essentiel est commun avec le Catalan.

3°) Usage courant du prétérit et de l'imparfait du subjonctif surtout pour exprimer l'irréel (fr.actuel).

ex. : *S'aguèssi un ostal, seria content.*

= *si j'eusse une maison, je serais content*

4°) Maintien du subjonctif dans les prohibitions.

ex. : *(non) cantes pas, (non) fagas pas aquo*

= *ne chante pas, ne fais pas cela.*

5°) Emploi, concurremment avec om, de la 3ème personne du pluriel et du réfléchi dans les expressions indéterminées, alors que le français n'emploie guère que "on".

ex. : *disons que, se ditz que " on dit que"*

3.3 Les traits lexicaux

1°) L'affinité de l'occitan avec les langues latines méridionales. En effet, dans le lexique occitan, il existe des vieux fonds spécifiques tels que le fond méditerranéen, ibérique, pyrénéen... qui donnent au vocabulaire de l'occitan (surtout du sud) une couleur particulière.

2°) le lexique d'oc s'oppose au lexique français à cause de contingences culturelles et historiques.

3.4 Le trait syntaxique

Il concerne la spécificité de l'occitan par rapport au français. Il existe notamment trois caractères généraux de cette syntaxe :

- Le premier étant l'absence du souci de logique formelle ce qui évite cette "minéralisation syntaxique" que connaît le français.

- Le second étant le souci de l'Expressivité ("logique psychologique").

- Le troisième étant la souplesse de la langue occitane, cette souplesse oppose d'ailleurs l'occitan au franco-provençal et au français moderne. En effet, il existe en occitan des temps, aspects, modes et voix au niveau des verbes qui n'existent pas dans les autres langues. Par exemple, en occitan il existe le parfait de l'action antérieure indéterminée qui est absolument inconnu en français.

Nous avons donc vu les principales spécificités de l'occitan qui se rapproche le plus des langues néo-latines par rapport au français et aux parlers d'oïl.

4. Les dialectes occitans

Les dialectes ne constituent pas des types linguistiques parfaitement déterminés couvrant sur la carte des territoires juxtaposés et distincts (f. de Saussure).

Il n'y a qu'en fait des caractères dialectaux naturels; on parle d'ailleurs de "**Complexus Dialectaux**" correspondant à un état de langue défini intrinsèquement par une somme plus ou moins importante de caractères donnés et s'étendant sur une aire géographique déterminée. Le domaine occitano-roman comporte 3 grandes entités dialectales : Le nord-occitan, l'occitan méridional et le gascon.

4.1 Le Nord-occitan

Il comprend le Limousin, presque toute l'Auvergne (sauf la région d'Aurillac), une grande partie des Cévennes, le nord du Périgord et le sud du Dauphiné.

4.2 L'occitan méridional

Il est constitué du Languedocien et du Provençal, de ces deux dialectes, le Languedocien est le plus conservateur, le plus solide dans son phonétisme et le plus important géographiquement. Le Languedocien constitue l'occitan moyen par excellence. Le provençal à lui connu une grande culture littéraire, il a longtemps désigné l'occitan dans son ensemble mais il est parlé bien plus qu'en Provence uniquement.

4.3 Le Gascon

Comme le Catalan, il constitue une entité ethnique et linguistique originale.

Dès le moyen-âge, il fut considéré comme un *lengatge estranh* par rapport à la *koinê* des Troubadours.

Le gascon se distingue des autres "complexus dialectaux" occitans par sa phonétique, sa morphologie, sa syntaxe et son lexique car il est très proche du Catalan et a d'ailleurs un consonantisme "ibérique" : le [f] initial évolue en [h], chute du [n] intervocalique et [ll] intervocalique donne [r]...

Enfin, le lexique gascon comporte des mots ne provenant ni du latin ni du gaulois notamment les noms de plantes, d'animaux ou appartenant à la terminologie pastorale.

5. L'évolution historique de l'occitan

5.1 Prestige de l'occitan

Aux XIIème et XIIIème siècle, l'occitan connaît un réel succès grâce aux troubadours qui adoptent une langue commune : *la koinê*; au point de vue juridique et administratif, il en est de même car l'occitan est, à côté du latin la seule langue écrite : on dispose de nombreux textes administratifs écrits en occitan, on peut parler aussi de *koinê* administratif occitane. D'ailleurs, pour fixer cette langue et l'enseigner, on voit apparaître **les premières grammaires occitanes**, par exemple celle de **Jofre de Foixa** : *Les Règles de Trobar*.

Puis un siècle plus tard, en 1356, apparaissent les *Leys d'Amor* qui est un recueil de règles concernant l'orthographe, la phonétique... de la *langue romane*.

5.2 Décadence de l'occitan

De 1208 à 1229, un événement politique considérable vient bouleverser cet essor, en effet, **la croisade des Albigeois** constitue le 1er coup porté à la langue des troubadours.

Puis, en 1539, un second coup est porté à cette langue, cette fois au niveau administratif puisque **L'édit de Villers-Cotterêts** ordonne de se servir de la seule langue française dans tous les actes judiciaires interdisant ainsi l'emploi de l'occitan (et des autres langues ethniques).

La langue occitane a cependant survécu dans le peuple car le français représentait la langue de la culture, des livres et n'atteignait donc pas les couches populaires; d'ailleurs, malgré les interdictions, l'occitan va connaître une renaissance.

5.3 Renaissance de l'occitan

Cette renaissance débutera au niveau littéraire notamment avec des poètes tels que **Pey de Garros**, **Pierre Goudouli** et **Guillaume de Salluste** qui veulent accorder à la langue d'oc les mêmes *droits* à la vie qu'aux autres langues.

Cette langue se maintient donc et on voit d'ailleurs apparaître des dictionnaires provençal-français ayant pour but d'apprendre aux provençaux l'usage du français. Ces dictionnaires permettent ainsi à l'occitan de ne pas perdre ses droits car on considère que l'occitan existe.

Durant tout le XIX^{ème} siècle, plusieurs dictionnaires se succédèrent et l'un des plus célèbres est *le dictionnaire provençal-français* d'**Honorat** de **1846**, cette oeuvre servit d'ailleurs à **Frédéric Mistral** pour fonder le **21 mai 1854** son **Félibrige** avec sept autres poètes provençaux.

Le félibrige fixa la langue occitane écrite car elle avait perdu ses traditions graphiques depuis l'édit de Villers-Cotterêts.

Après le félibrige, d'autres réformes virent le jour, celle par exemple de **Louis Alibert** qui en **1935** crée "*La Grammatica occitana segon los parlars lengadocians*", cette oeuvre permettait à ceux qui parlaient des dialectes différents de se comprendre grâce au système du graphisme-support.

De même, en **1951**, **Robert Lafont** publie sa *phonétique et graphie du provençal* qui permet de transcrire les différents dialectes avec des normalisations morphologiques pour qu'ils soient compréhensibles dans tout le pays d'oc.

Ainsi, l'occitan, malgré les périodes de répression n'a jamais disparu et a toujours suscité de l'intérêt.

6. CONCLUSION

Comme on l'a vu, l'occitan ne s'est jamais éteint, il a diminué mais a survécu et aujourd'hui encore il suscite de l'intérêt puisqu'il est encore au centre d'études universitaires concernant aussi bien la linguistique occitane que le lyrisme troubadouresque ou la littérature moderne. Tout le monde s'intéresse à la langue occitane qui a même, le 26 mai 1983, été admise au baccalauréat avec d'autres langues ethniques. Ceci va permettre de préserver de la mort les langues et cultures qui font le patrimoine de la France et la richesse des langues romanes.